

Projet d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine du Bénin - volet gestion de crise (PAOP-CRI)



Budget : 2 millions €



Période : 2020 – 2023



Localisation : Tout le territoire national

Justification du projet



Pour une gestion de crise multidisciplinaire !

Placée sous l'autorité suprême du Président de la République et rattachée au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, la Police Républicaine (fusion de la police nationale et de la gendarmerie) a vu le jour début 2018 en application de la Loi N°2017-41 du 28/12/17. Le Gouvernement a jugé opportun de s'adresser à la coopération belge pour solliciter un appui dans ce processus de fusion et partager les leçons apprises du processus de réforme similaire menée en Belgique depuis 2001. La demande d'appui a été reçue favorablement par le Gouvernement belge, qui a pris la décision de soutenir une action d'Appui à l'Opérationnalisation de la Police républicaine du Bénin (PAOP) sur la période 2020-2023, dotée d'un budget de 3,715 millions d'euros.

Tenant compte de la demande formulée à la Belgique et la limitation des fonds disponibles pour répondre

à la demande de manière exhaustive, l'Union Européenne a souhaité apporter un financement complémentaire, sur base d'échanges entre les partenaires et les représentants de la DUE, visant la thématique relative à la préparation et à la gestion d'une crise majeure, et ce pour un montant de 2 millions d'euros. Cet intérêt se justifie par la recrudescence observée en matière de risque sécuritaire au Bénin, notamment face aux menaces de radicalisation violente et de terrorisme.

Ambitions du programme PAOP-CRI

La présente initiative vise à promouvoir la bonne gouvernance par le biais du renforcement de l'Etat de droit et des forces de l'ordre en particulier. Cette vision s'insère parmi les priorités déterminées dans le Programme Indicatif National 2014-2020 pour le Bénin, notamment la création d'institutions fortes, crédibles et responsables ainsi que l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des interventions publiques.

L'objectif général est de contribuer au développement et à la sécurité humaine au Bénin.

L'objectif spécifique est d'appuyer l'opérationnalisation de la Police Républicaine (PAOP), en matière de prévention et préparation à une meilleure gestion de crise.

Les Bénéficiaires :

- La Direction Générale de la Police Républicaine (DGPR), Police républicaine (Direction de la Sécurité Publique (DSP), Direction de la Police Judiciaire (DPJ), Unités territoriales et mobiles), Agence Nationale de Protection Civile (ANPC)

- Les membres de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique, à savoir l'ANPC, les acteurs humanitaires et partenaires financiers, le Ministère de la Santé et le SAMU, les sapeurs-pompiers (et services privés), le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, ...,
- Les acteurs de la société civile (ONG, syndicats, communautés religieuses, autorités traditionnelles, médias, ...) constituent les bénéficiaires intermédiaires du PAOP-RI,
- et la population béninoise en est le bénéficiaire final.

Résultats attendus de l'intervention

1) La Police Républicaine dispose d'un mécanisme de veille et de surveillance

Ce résultat pourra être atteint à travers plusieurs actions à savoir :

- la mise en place d'un Centre opérationnel de veille, planification et gestion de crise (pilote par la Direction de la Sécurité Publique),
- l'appui à l'équipement du centre d'appel 166, et la formation du personnel,
- la mise en place de mécanismes d'analyse des menaces, dont la menace terroriste et
- la mise en place des comités locaux de sécurité et des comités départementaux.



2) La Police Républicaine est préparée à gérer toute crise

Il s'agira d'adapter les Plans de contingence pour chaque niveau de pouvoir, de renforcer les capacités et organiser des exercices de simulation : tout en tenant compte de l'adaptation des procédures (plans de contingences, ...), ainsi que d'offrir à la Police Républicaine un appui sous forme d'une assistance technique internationale.

3) La Police Républicaine dispose d'un mécanisme d'intervention adapté aux crises majeures

Ce troisième résultat sera atteint grâce à un (i) appui en moyens de transmission, (ii) appui en moyens de protection (et de gestion des périmètres), (iii) le renforcement des capacités à travers des formations spécifiques et la réalisation d'exercices de simulation qui seront organisés spécifiquement sur la gestion des interventions.

4) Un mécanisme de prise en charge des victimes et personnes impliquées est mis en place par la Police Républicaine

Pour atteindre ce quatrième résultat, un appui aux dispositifs de prise en charge médicale et psycho-sociale sera mis en œuvre.

5) Les capacités à enquêter des services de la Police judiciaire sont renforcées

Grâce à un appui en formation, organisation et équipement à la protection des scènes de crimes et aux premiers actes de l'enquête judiciaire.

Contact :

Programme PAOP-CRI
02 BP 8118 Cotonou BENIN
www.enabel.be

En partenariat avec :



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Avec le financement de l'Union Européenne :

